

Pour un véritable plan d'amélioration des conditions de vie au travail

Solidaires Finances Publiques s'adresse au Premier Ministre, aux Ministres de «Bercy» et au DG

Lors du Comité technique de réseau (CTR) du 9 juillet, le syndicat national Solidaires Finances Publiques a demandé avec force un plan d'urgence pour l'amélioration rapide et concrète des conditions de vie au travail des agents des finances publiques. Un courrier a été adressé au Premier Ministre, au Ministre de l'économie et des finances, au Ministre délégué au budget et au Directeur général en ce sens.

Un tel plan relève directement de la responsabilité du gouvernement et de la Direction générale. Il servirait également à améliorer au quotidien l'exercice des missions de service public. Les conditions de travail et d'exercice des missions ont en effet été mises à mal par plus de 10 ans de coupes dans les effectifs et les moyens budgétaires, de restructurations et d'installation à la DGFIP d'un mode de management inadapté.

Certaines mesures sont en effet de la responsabilité du gouvernement :

- l'arrêt des suppressions d'emplois constitue une mesure d'urgence : un état des lieux de l'évolution de la charge du travail (actualisé tous les ans par notre organisation syndicale) démontre en effet qu'il faut au contraire renforcer la DGFIP en moyens humains,
- les moyens financiers doivent également être renforcés afin de faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires, aux recrutements indispensables, de financer une véritable reconnaissance indemnitaire de la technicité des agents et d'améliorer leurs conditions de déroulement de carrière,
- enfin le gouvernement doit doter la DGFIP de moyens législatifs et juridiques nécessaires à l'exercice de ses missions.

D'autres mesures relèvent du Directeur général :

- l'allègement réel de la charge de travail dans un contexte où elle ne cesse de croître et s'accompagne d'une complexification du travail,
- une réorientation profonde du mode de management et de pilotage des missions afin d'assurer un véritable soutien technique aux agents,
- la garantie de préserver et d'améliorer les règles de gestion afin qu'aucune déréglementation, locale et nationale, ne soit engagée,
- l'amélioration du « poste de travail » c'est-à-dire des outils informatiques, de l'organisation du travail, du droit de chaque agent à disposer de conditions matérielles, immobilières et organisationnelles améliorées,
- la garantie de faire du CHS-CT un pivot garant des conditions de vie au travail, et de permettre aux instances de dialogue social de jouer pleinement leur rôle,
- un engagement et des décisions, avec les moyens afférents, en matière de sécurité et de protection des agents, dans le cadre d'une politique de prévention des risques professionnels volontariste.

C'est sur l'ensemble de ces points que Solidaires Finances Publiques se bat et demeurera pleinement engagé aux côtés des agents des finances publiques.